Portes de Meuse

OCTOBRE 2026

#34

HORIZON

L'ACTU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE MEUSE

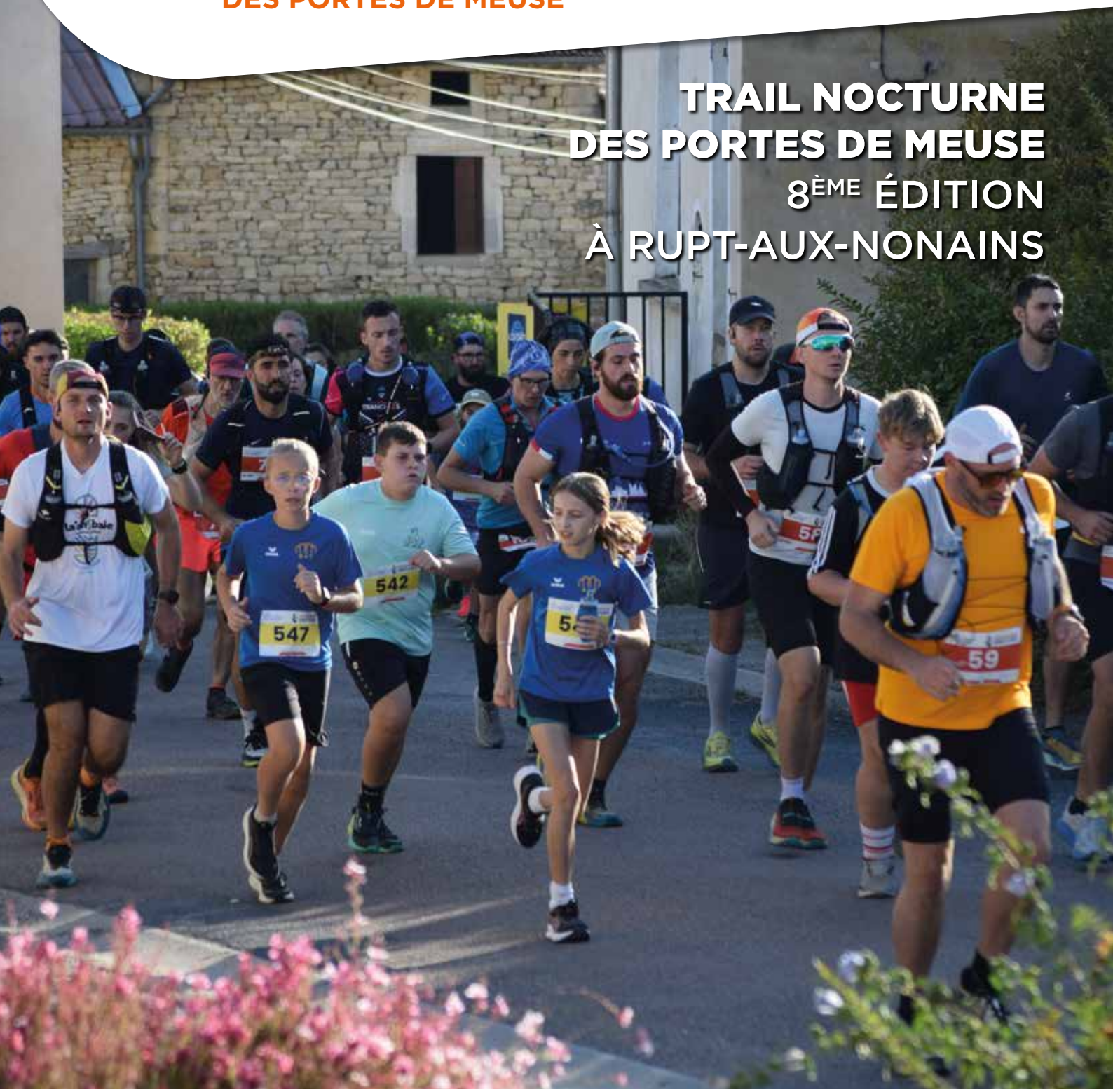

TRAIL NOCTURNE DES PORTES DE MEUSE

8ÈME ÉDITION À RUPT-AUX-NONAINS

CODECOM
Vos nouveaux élus
p.4

SCOLAIRE
Dossier de rentrée
p.8

AGENDA
Manifestations intercommunales
p.20

J'évoquais déjà ce sujet dans le précédent numéro : notre climat évolue et nous devons nous y adapter.

Les fortes chaleurs de cet été l'ont une nouvelle fois confirmé. Dans nos écoles, nos crèches ou encore nos maisons de santé, notre priorité est claire : garantir les meilleures conditions d'accueil possibles malgré ces épisodes qui deviennent plus intenses et fréquents.

La Codecom a donc engagé plusieurs actions concrètes pour limiter l'inconfort thermique dans ses bâtiments. Nous avons notamment anticipé les épisodes de forte chaleur en équipant les écoles de ventilateurs, de brasseurs d'air et de filtres solaires, afin d'améliorer le confort des enfants comme celui des équipes.

NOTRE PRIORITÉ : LUTTER CONTRE L'INCONFORT THERMIQUE

Mais nous devons aussi regarder plus loin. Le changement climatique nous oblige à adapter progressivement nos équipements.

C'est pourquoi nous avons engagé depuis plus d'un an un travail de fond sur plusieurs de nos sites. Désimperméabilisation des sols, meilleure gestion des eaux pluviales, végétalisation des espaces extérieurs : plusieurs solutions sont aujourd'hui expérimentées à l'école de Stainville et au Multi-Accueil de Ménil-sur-Saulx.

L'objectif est simple : identifier les réponses les plus efficaces pour améliorer durablement le confort des enfants, avant de les déployer progressivement sur l'ensemble de nos équipements.

CHANTIER THERMIQUE À L'ÉCOLE DU BOUCHON-SUR-SAULX DÈS CET HIVER

Cette démarche se traduit également par des investissements importants. Dès cet hiver, des travaux d'amélioration thermique seront engagés à l'école du Bouchon-sur-Saulx. L'école de Gondrecourt-le-Château bénéficiera à son tour d'une opération d'envergure en 2027.

Notre responsabilité est d'anticiper. Anticiper pour protéger les plus jeunes, améliorer le confort des usagers et préparer nos équipements aux défis climatiques des années à venir.

Michel LOISY
Président de la Communauté de Communes
des Portes de Meuse

INTRAMUROS	p. 3
VOS ÉLUS - LES MEMBRES DU BUREAU	p. 4
VOTRE CODECOM	p. 6
SCOLAIRE	p. 8
PÉRISCOLAIRE & EXTRASCOLAIRE	p. 10
SERVICES TECHNIQUES	p. 12
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	p. 14
ÉCOLE DE MUSIQUE	p. 16
SPORT	p. 17
VIE ASSOCIATIVE	p. 18
ENVIRONNEMENT	p. 19
AGENDA	p. 20

Retrouvez toutes les infos et notre actualité sur www.portesdemeuse.fr

www.facebook.com/PortesDeMeuse/

Téléchargez gratuitement notre application sur votre smartphone : IntraMuros.

Directeur de la publication :
Le Président des Portes de Meuse.
Réalisation : **Agence Les 80 Degrés.**
Impression : **L'Ormont Imprimerie.**
Crédits photos : **www.shutterstock.com**
Tirage : **8 700 exemplaires.**

BOÎTE À IDÉES

Vous aussi, envoyez-nous vos questions et suggestions en utilisant la Boîte à idées de l'application du territoire, téléchargez gratuitement IntraMuros :

1. Sélectionnez votre commune puis CLIQUEZ SUR « INTERCO » (logo de la Communauté de communes des Portes de Meuse).
2. CLIQUEZ SUR « IDÉES » en-dessous du logo susmentionné, vous accédez à notre Boîte à idées : « Proposez-nous vos idées ».
3. EN CLIQUANT SUR « PARTICIPER » vous pouvez nous adresser votre message, de manière anonyme ou en précisant votre adresse mail (facultatif). Nous vous répondrons dans cette rubrique de notre magazine d'information.

C'est très bien qu'il y ait des emplois mais il serait judicieux qu'à un moment donné il y ait une réforme sur les écoles surtout lorsqu'on voit 4 écoles qui pour certaines craignent au niveau sécurité, hygiène, chauffage et j'en passe. Ça fait quand même 9 ans que rien n'est fait et pour certaines ça craint. En regroupant ça permettrait d'avoir le personnel déjà sous la main, faut pas se voiler la face lorsqu'on voit la masse salariale qui a explosée.

Lors de la mandature 2020-2026, les élus de la Communauté de communes ont voté, à l'unanimité, une délibération actant le principe d'une conservation des 14 écoles du territoire tant que les effectifs scolaires le permettent, pour permettre aux enfants d'être accueillis dans des écoles de proximité, à taille humaine et pour éviter les temps de transport trop longs, notamment pour les maternelles. Toutes les écoles du territoire ont ainsi été dotées des mêmes conditions d'enseignement et sont régulièrement remises à niveau en termes de sécurité et de confort grâce à un programme d'investissement important. Suite au renouvellement des élus en mars-avril dernier, les élus de la Commission « Scolaire, Enfance et Jeunesse » proposeront aux élus du Conseil Communautaire une nouvelle orientation politique pour la mandature 2026-2032.

Sur la période 2020-2026, nos effectifs d'agents scolaires, périscolaires et extrascolaires n'ont pas augmenté et permettent un encadrement équilibré des enfants sur les différents temps d'accueil. La masse salariale a suivie les évolutions de carrière des agents en poste et les remplacements de ceux-ci.

Enfin, il est certain que l'épisode de canicule de cet été (reconnu comme le plus important jamais enregistré) a fortement mis sous pression l'ensemble des bâtiments intercommunaux (comme les habitations) et notamment certaines écoles. Les élus des Commissions « Scolaire, Enfance et Jeunesse » et « Patrimoine » travaillent depuis plusieurs mois sur un programme d'adaptation de nos équipements à ce type d'épisode caniculaire.

Bonjour, je suis âgée de 70 ans et suis une personne à mobilité réduite. Je fais le tri sélectif et je vais régulièrement déposer mes déchets dans les bacs prévus à cet effet, ce qui m'est déjà très pénible. Mais, je ne peux pas me rendre à la déchetterie de La Houpette pour les encombrants.

Pourquoi n'y a-t-il pas de collectes prévues, 1 ou 2 fois par mois, ou éventuellement sur rendez-vous ? Je ne pense pas être la seule personne isolée dans ce cas. Merci de votre attention et de votre réponse.

Bonjour, tout d'abord nous vous remercions pour votre bonne gestion des déchets. Malheureusement, la Communauté de communes n'organise pas de collecte des encombrants, mais ce sujet pourra être évoqué avec les élus afin d'en étudier l'opportunité au bénéfice des habitants du territoire. Par ailleurs, certaines Municipalités organisent des collectes d'encombrants, nous vous conseillons donc d'adresser également votre demande à votre mairie. Enfin, nous recensons de nombreux cas d'entraide entre voisins sur le territoire pour gérer les encombrants des personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Mettre des supports pour vélos a côté des bibliothèques, mairie, écoles, etc.

Certains sites intercommunaux (écoles, maisons de santé, etc.), sont équipés de supports de rangement pour les vélos, achetés et installés par la Collectivité. L'installation d'équipements supplémentaires pourrait faire l'objet d'une action dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) de la Communauté de Communes des Portes de Meuse.
Pour plus d'informations, contactez notre chargé de mission mobilités durables, Dorian CARDOT : d.cardot@portesdemeuse.fr

CODECOM - LES MEMBRES DU BUREAU

Michel LOISY
Hévilliers
Président

Jean-Noël FOURNIER
Ancerville
1er Vice-Président >> Projets et développement du territoire

Catherine DUPUIT
Gondrecourt-le-Château
2ème Vice-Présidente >> Finances

Christophe COLLIN
Cousances-les-Forges
3ème Vice-Président >> Développement économique

Florent RENAUDIN
Brillon-en-Barrois
4ème Vice-Président >> Affaires scolaires

Marie-Laure CHEVALLIER
Morley
5ème Vice-Présidente >> Périscolaire, Extrascolaire et Jeunesse

Bernard HENRIONNET
L'Isle-en-Rigault
6ème Vice-Président >> Mutualisation, Relations de proximité avec les communes

Didier GROSJEAN
Montiers-sur-Saulx
7ème Vice-Président >> Voirie et SPANC

Julien ROBERT
Mandres-en-Barrois
8ème Vice-Président >> Urbanisme et Habitat

Philippe MALAIZE
Juvigny-en-Perthois
9ème Vice-Président >> Environnement

Martine JOSEPH
Ancerville
10ème Vice-Présidente >> Affaires sociales, Contrat Local de Santé, et Santé

Fabrice PETERMANN
Savonnières-en-Perthois
11ème Vice-Président >> Communication et Culture

François-Xavier CARRÉ
Delouze-Rosières
12ème Vice-Président >> Tourisme, Numérique et Sport

Thierry PIROIRD
Gondrecourt-le-Château
13ème Vice-Président >> Patrimoine et Mobilité

Jean-Claude ANDRÉ
Demange-Baudignécourt

Laurent AUBRY
Saint-Joire

Vincent BONTANT
Abainville

Pierre DABIT
Mauvages

Marie-Hélène GALLOIS
Stainville

Jérôme GRANDPRÉ
Ancerville

Jean-Philippe HÉNIN-TRANVOUEZ
Saudrupt

Armin KENNEL
Chassey-Beaupré

Tatiana LAURENT
Maulan

Sébastien LEGRAND
Couvertpuis

Laurent MAGRON
Fouchères-aux-Bois

Angélico MATTIONI
Ancerville

Mickaël POZZI
Tréveray

Hervé VAN DE WALLE
Le Bouchon-sur-Saulx

Liste détaillée des Commissions thématiques intercommunales en scanant ce QR code

CODECOM - LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Maxime ADNET
Horville-en-Ornois

Gérard ANTOINE
Bure

Laurent AUGER
Bonnet

Claudine BRASI
Cousances-les-Forges

Benoit BREUIL
Ribeaucourt

Lionel BREUX
Cousances-les-Forges

Stéphanie BUSSEZ
Bazincourt-sur-Saulx

Dominique CARDON
Ancerville

Kelly CHALONS
Ancerville

Franck CHRETIEN
Vaudeville-le-Haut

David MARTINOT
Ancerville

Claudine CULMINIQUE
Les Roises

Pascal PERRIN
Dainville-Bertheleville

Jean-Luc DIOTISALVI
Amanty

Gilles DUBAUX
Lavincourt

Jean-Pierre ELIOT
Sommelonne

Yannick ELVERS
Aulnois-en-Perthois

Laurence FAMECHON
Cousances-les-Forges

Robert FERNBACH
Houdelaincourt

Christophe GALLAND
Haironville

Yannick INTINS
Rupt-aux-Nonains

Gérard KOST
Baudonvilliers

Lydie LERECH
Ancerville

Emmanuelle COLOMB
Nant-le-Petit

Christelle PELLETIER
Brillon-en-Barrois

Isabelle DEPREZ
Brauvilliers

Laurent PHILOUZE
Ménil-sur-Saulx

Daniel RENAUDEAU
Gondrecourt-le-Château

Pascal ROBERT
Vouthon-Bas

Didier THIERY
Biencourt-sur-Orge

Francis THIRION
Cousances-les-Forges

Claude THYRIOT
Ville-sur-Saulx

Damien VAN HECKE
Montplonne

Odile VIBRAC
Badonvilliers-Gérauvilliers

Jean-Marie ZÉLAZO
Haironville

Jean-Marie COLLET
Ancerville

Anthony MOUROT
Vouthon-Haut

Marion DE WEERD
Villers-le-Sec

Brigitte PHILIPPE
Dammarie-sur-Saulx

QUI FAIT QUOI !

PAULINE NUNNE,
GARDE-FOU DES FINANCES

Le service administratif et financier de la Codecom pilote des missions essentielles, dont la gestion des flux financiers. Sa responsable, Pauline NUNNE, coordonne l'accueil-secrétariat et la comptabilité-finances, soit 6 agents. Toute commande passe par elle, du devis à la vérification de la facture déposée sur Chorus, avant validation par la Trésorerie. D'octobre à février, Pauline mène les réunions budgétaires, recueille les besoins des services et élabore la synthèse ajustée aux capacités financières, aux côtés de la vice-présidente en charge des finances.

ANDREW BERTRAND,
LE MONSIEUR « GROSSES FACTURES »

Au sein du service "Comptabilité", Andrew BERTRAND s'occupe notamment du mandatement des marchés publics et de l'investissement : pour faire court, il est l'homme des grosses factures. Âgé de 31 ans, Andrew est originaire de Tréveray. Son parcours est emblématique pour un territoire rural comme celui des Portes de Meuse : Andrew est parti à Nancy pour ses études (BTS puis Licence de comptabilité) avant de revenir vivre sur le territoire et s'y impliquer : adjoint au maire, il est aussi président d'un club de foot qui évolue à l'échelon régional.

STEPHANIE HENRIOT :
ELLE VÉRIFIE, ET ÇA RASSURE

Pilier du service comptabilité-finances, Stéphanie HENRIOT gère 3 missions clés : assurances, subventions et contrôle de gestion. Ancienne militaire à la Base Aérienne de Saint-Dizier, elle a rejoint la Codecom pour rester dans la région. Rigueur, discrétion et goût des chiffres font d'elle la personne idéale pour suivre les contrats et traiter les sinistres (en moyenne un par mois). Elle pilote aussi les subventions, essentielles aux projets du territoire, en lien avec les principaux financeurs (Europe, État, Région, GIP Objectif Meuse, CAF, ...). Enfin, Stéphanie sécurise chaque donnée comptable : elle vérifie la conformité, détecte erreurs ou bugs et garantit la fiabilité des comptes.

FLORENCE DUPUY :
DOUBLE CASQUETTE

Au sein du service comptabilité, Florence gère le mandatement des factures liées au service scolaire. Elle fait le lien entre les services scolaires et le service financier. Sa double casquette « extrascolaire/comptabilité » permet une meilleure compréhension des problématiques de ces deux services et ainsi de gagner en fluidité dans leur fonctionnement. Florence est également la référente Caisse d'Allocations Familiales au sein de la Collectivité. Enfin, elle est en charge de l'indemnisation des agents et des élus pour leurs frais de déplacement et de missions.

LES RESSOURCES HUMAINES AU CŒUR D'UNE COMMUNAUTÉ BIENVEILLANTE

On aurait tort de croire que le service Ressources Humaines de la Codecom ne gère que les paies. Certes, la Communauté de communes compte un peu plus de 200 salariés, qui représentent environ 150 "équivalents temps plein". En fait, le chiffre oscille entre 190 et 220 personnes, selon la période de l'année : par exemple, pendant les vacances scolaires, des animateurs sont recrutés.

Les agents de la Collectivité sont en majorité des femmes, qui représentent 80% des effectifs. L'âge moyen des agents est de 42 ans.

Si le service RH gère effectivement les paies, il est loin, très loin de se cantonner à cette seule mission. Il est aussi là pour informer, accompagner, former et préparer à l'évolution professionnelle. Il est le partenaire privilégié qui accompagne l'agent depuis son arrivée au sein de la Collectivité jusqu'à son départ tout en développant ses compétences et son évolution professionnelle :

1. Suivi des carrières et des situations administratives ;
2. Préparation et suivi des paies, en lien avec les services ;
3. Accompagnement des agents dans leurs démarches professionnelles ;
4. Appui et conseil aux responsables de services ;
5. Suivi des évolutions réglementaires et des dossiers RH ;
6. Élaboration du budget de la masse salariale.

Depuis quelques semaines, Laurence ROSSELLE et Fanny GUILLAUMET bénéficient du renfort d'une stagiaire en contrat d'apprentissage ; elle a le profil, puisqu'en 3e année de Licence, elle prépare un master en RH.

Avec ce renfort, elles ne sont pas de trop pour gérer les congés et les absences, faire des propositions de formations, et suivre celles-ci, développer les compétences des collaborateurs de la Codecom, etc.

LAURENCE ROSSELLE, LA FORCE TRANQUILLE

Laurence ROSSELLE a travaillé pour une entreprise privée où elle effectuait du télésecrétariat pour des cabinets d'assurance et d'avocats de la région parisienne. Puis elle a eu l'opportunité d'intégrer la Communauté de communes du Val d'Ornois, petite collectivité, au sein de laquelle elle a développé ses compétences en facturation, comptabilité et ressources humaines, jusqu'en 2017 avec la création et l'intégration de la Codecom des Portes de Meuse. Aujourd'hui sous la responsabilité de Thierry HUSSON (Directeur Général des Services), elle est responsable du service Ressources Humaines. Même si la retraite se profile à l'horizon, Laurence apprécie son travail, la confiance qui lui est accordée et la bienveillance qui règne au sein des services.

FANNY GUILLAUMET : « ON EST PROCHES DES AGENTS »

Après avoir passé un diplôme d'État d'assistante sociale, Fanny GUILLAUMET a exercé durant plus de 15 ans dans le médico-social. C'est sans doute à cette époque qu'elle a développé une appétence pour les relations humaines. C'est dans le registre des ressources humaines (RH) qu'elle est parvenue à concilier son intérêt pour le contact humain et l'expression des compétences acquises pour les démarches administratives. Dans le poste qu'elle occupe au sein de la Codecom, Fanny s'efforce d'être à l'écoute, d'apprendre des autres et de comprendre leur situation.

CHIFFRES CLÉS :

14 ÉCOLES PUBLIQUES INTERCOMMUNALES

1 038 ÉLÈVES SONT SCOLARISÉS DANS CES ÉCOLES PUBLIQUES

1 ÉCOLE PRIVÉE SOUS CONTRAT

100 AGENTS SCOLAIRES EN 2026 :

DONT LA MAJORITÉ TRAVAILLE À TEMPS PARTIEL ET REPRÉSENTE ENVIRON 68 ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN), DANS LE SCOLAIRE, LE PÉRISCOLAIRE ET L'EXTRASCOLAIRE (MERCREDIS RÉCRÉATIFS ET CENTRES DE LOISIRS).

PÉRISCOLAIRE : VOTRE INTERLOCUTEUR

Pour toute information sur les inscriptions, réservations, annulations et facturation de cantine et/ou d'accueils périscolaires du matin et du soir, contactez :

Marie-Bénédicte LOUIS
@ **enfancejeunesse@portesdemeuse.fr**
✆ **03 56 75 98 20**

LES RÉFÉRENTS SCOLAIRES DE NOS ÉCOLES

Gondrecourt-le-Château • Houdelaincourt • Tréveray
Céline PATON
@ **c.paton@portesdemeuse.fr**
✆ **03 56 75 98 24**

Ancerville • Brillon-en-Barrois • Haironville • L'Isle-en-Rigault • Savonnières-en-Perthois.
Christelle DRION
@ **c.drion@portesdemeuse.fr**
✆ **03 56 75 98 08**

Aulnois-en-Perthois • Cousances-les-Forges • Le Bouchon-sur-Saulx • Montiers-sur-Saulx • Stainville
Anne-Sophie DURUPT
@ **as.durupt@portesdemeuse.fr**
✆ **03 56 75 98 10**

De nombreuses informations et documents sont disponibles en ligne sur notre site Internet : règlement, mode d'emploi du portail familles, fiches d'inscription, etc.

SCANNER LE QR CODE

Onglet " VIE QUOTIDIENNE " > Rubrique " Scolaire & Périscolaire "

« La rentrée dans nos 14 écoles s'est très bien passée et toutes les équipes composées de personnel intercommunal sont à pied d'œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Cette année, les effectifs scolaires sont même globalement en hausse. Cela reste bien sûr aléatoire selon les écoles.

De nombreux travaux ont été effectués sur les sites scolaires et périscolaires pendant les vacances, et d'autres suivront. Il va de soit que tout va être fait pour améliorer le confort thermique des bâtiments pour les enfants et les personnels pendant les vagues de chaleur ; les travaux et aménagements seront adaptés aux différents locaux, et nécessiteront du temps ».

Florent RENAUDIN,
Vice-présidente en charge du scolaire

NOS ÉCOLES

>> ANCERVILLE
LES CHEVREUILS (PRIMAIRE)
Rond-point Paquet – 03 29 45 73 10
Directrice : Emilienne BRIATTE
Horaires école : 8 h 30 – 11 h 45 / 13 h 30 – 16 h 15
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> AULNOIS-EN-PERTHOIS
LES PETITS ACCALÉS (PRIMAIRE)
8, Impasse des Allemagnes – 03 29 70 07 57
Directrice : Anne-Sophie FREY
Horaires école : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 16 h 30
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> BRILLON-EN-BARROIS
JEAN-LOUIS GRÉSIL (PRIMAIRE)
1, Rue Monsieur – 03 29 75 50 92
Directrice : Christelle ERARD
Horaires école : 8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 16 h 30
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> COUSANCES-LES-FORGES
LE PETIT POUCET (MATERNELLE)
24, Rue Basse – 03 29 70 05 37
Directrice : Céline AUTRET TABOURET
Horaires école : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 16 h 30
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

LES FUSAINS (ÉLÉMENTAIRE)
17, Rue André Lebland – 03 29 70 82 47
Directeur : Olivier MAGUIN
Horaires école : 8 h 55 – 11 h 55 / 13 h 25 – 16 h 25
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU
LA PETITE MEUSIENNE (PRIMAIRE)
7, Rue du Panorama – 03 29 89 64 87
Directrice : Aurélie MOUROT SCHAMP
Horaires école : 8 h 40 – 12 h / 13 h 35 – 16 h 15
Garderie : matin dès 7 h 15 / soir jusqu'à 18 h 30

>> HAIRONVILLE
ÉCOLE DE LA VALLÉE DE LA SAULX (PRIMAIRE)
2, Rue de la Vaux Gérard – 03 29 70 21 47
Directrice : Coraline BARBIER
Horaires école : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 16 h 30
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> HOUDELAINCOURT
LES QUATRE VENTS (PRIMAIRE)
7, Rue Bonnet – 03 29 89 68 06
Directrice : Amandine BONNE
Horaires école : 8 h 40 – 12 h / 13 h 30 – 16 h 10
Garderie : matin dès 7 h 15 / soir jusqu'à 18 h 30

>> LE BOUCHON-SUR-SAULX
ÉCOLE LES P'TITS BOUCHONS (PRIMAIRE)
9, Rue de la Côte d'Ermont – 03 29 78 67 46
Directrice : Myriam LAMBERT
Horaires école : 8 h 25 – 11 h 40 / 13 h 15 – 16 h
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> L'ISLE-EN-RIGAULT
ÉCOLE DU CHÂTEAU (PRIMAIRE)
20, Cour du Château – 03 29 71 32 82
Directrice : Cécile MORALO
Horaires école : 8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 16 h 30
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> MONTIERS-SUR-SAULX
ÉCOLE EMMANUEL COSQUIN (PRIMAIRE)
10, Rue Luc Dessante – 03 29 75 91 25
Directeur : Franck RACAUD
Horaires école : 8 h 40 – 12 h 10 / 13 h 40 – 16 h 10
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS
ÉCOLE DES P'TITS PÎRROTS (PRIMAIRE)
5, Rue Boutruhand – 03 29 70 80 23
Directrice : Aurélie BURCEAUX
Horaires école : 8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 15 – 16 h 15
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> STAINVILLE
LES BÉNÉVOLES (PRIMAIRE)
4, Rue Chalaide – 03 29 75 23 50
Directrice : Audrey FLOUEST
Horaires école : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 16 h 30
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

>> TRÉVERAY
ÉCOLE PRIMAIRE
7, Rue Pierre de Luxembourg – 03 29 70 96 08
Directrice : Héloïse GERONIMUS
Horaires école : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 16 h
Garderie : matin dès 7 h 30 / soir jusqu'à 18 h 30

LA RESTAURATION SCOLAIRE AU CŒUR DES PRIORITÉS

La Codecom des Portes de Meuse place la restauration scolaire au coeur de ses priorités. Chaque jour, les équipes proposent des repas équilibrés, variés, préparés avec des produits de qualité afin de répondre aux besoins nutritionnels des enfants qui leurs sont confiés. Au-delà du repas, c'est un moment d'éducation au goût et de convivialité qui est recherché. La Collectivité reste pleinement mobilisée pour garantir un service attentif, respectueux des normes et toujours tourné vers l'amélioration.

La composition des repas respecte la Loi Égalim : 19.2 % de produits bio, 53.1 % de produits durables et 25 % de produits d'ancrage territorial.

Avec un simple smartphone, les parents peuvent consulter sur le site internet des Portes de Meuse les menus, l'origine des denrées, la labellisation de celles-ci, leur côté local, bio, les repas à thème, etc.

SCANNEZ CE QR CODE POUR ACCÉDER AUX INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

À TABLE LES ENFANTS !

ANCERVILLE >> École intercommunale Les Chevreuils : ***94 repas/jour en moyenne.***

AULNOIS-EN-PERTHOIS >> École intercommunale Les Petits Accalés : ***12 repas/jour en moyenne.***

BRILLON-EN-BARROIS >> École intercommunale Jean-Louis Grésil : ***46 repas/jour.***

COUSANCES-LES-FORGES >> École intercommunale Les Fusains : ***51 repas/jour en moyenne.***

COUSANCES-LES-FORGES >> École intercommunale Le Petit Poucet : ***22 repas/jour en moyenne.***

GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU >> École intercommunale La Petite Meusienne : ***172 repas/jour en moyenne, avec les collégiens.***

HAIRONVILLE >> Groupe scolaire intercommunal de la Vallée de la Saulx : ***72 repas/jour en moyenne.***

HOUDELAINCOURT >> École intercommunale des Quatre Vents : ***66 repas/jour en moyenne.***

LE BOUCHON-SUR-SAULX >> École intercommunale Les P'tits Bouchons : ***32 repas/jour en moyenne.***

L'ISLE-EN-RIGAULT >> École intercommunale du Château : ***40 repas/jour en moyenne.***

MONTIERS-SUR-SAULX >> École intercommunale Emmanuel Cosquin : ***73 repas/jour en moyenne.***

SAVONNIERES-EN-PERTHOIS >> École intercommunale Les P'tits Pirrots : ***18 repas/jour en moyenne.***

STAINVILLE >> École intercommunale Les Bénévoles : ***32 repas/jour en moyenne.***

TREVERAY >> École primaire intercommunale : ***43 repas/jour en moyenne.***

LE CALENDRIER DES CENTRES DE LOISIRS

Les informations ci-dessous sont valables pour les vacances d'automne, d'hiver et de printemps. Il n'y aura pas d'ouverture durant les vacances de décembre prochain.

VACANCES D'AUTOMNE (OCTOBRE 2026)

>> CENTRE AVENTURE II ANCERVILLE

École intercommunale Les Chevreuils - Rond-Point Paquet 03 29 45 73 11

Semaine 1 : du 19 au 23/10/2026 II **Semaine 2 :** du 26 au 30/10/2026

>> LES FUSAINS II COUSANCES-LES-FORGES

École intercommunale Les Fusains - 17, Rue André Lebland 03 29 71 06 82

Semaine 1 : du 19 au 23/10/2026

>> AU CHÂTEAU DES ENFANTS II GONDRECOURT

École intercommunale La Petite Meusienne – 7, Rue du Panorama 03 56 75 98 09

Semaine 1 : du 19 au 23/10/2026

CLOTURE DES INSCRIPTIONS jeudi 1er octobre 2026.

VACANCES D'HIVER (FÉVRIER 2027)

>> CENTRE AVENTURE II ANCERVILLE

Semaine 1 : du 22 au 26/02/2027 II **Semaine 2 :** du 1er au 5/03/2027

>> LES FUSAINS II COUSANCES-LES-FORGES

Semaine 1 : du 22 au 26/02/2027

>> AU CHÂTEAU DES ENFANTS II GONDRECOURT

Semaine 1 : du 22 au 26/02/2027

CLOTURE DES INSCRIPTIONS jeudi 4 février 2027.

VACANCES DE PRINTEMPS (AVRIL 2027)

>> CENTRE AVENTURE II ANCERVILLE

Semaine 1 : du 19 au 23/04/2027 II **Semaine 2 :** du 26 au 30/04/2027

>> LES FUSAINS II COUSANCES-LES-FORGES

Semaine 1 : du 19 au 23/04/2027

>> AU CHÂTEAU DES ENFANTS II GONDRECOURT

Semaine 1 : du 19 au 23/04/2027

CLOTURE DES INSCRIPTIONS jeudi 1er avril 2027.

INSCRITPION À LA SEMAINE OBLIGATOIRE : JOURNÉE COMPLÈTE + REPAS

Accueil : 7 h 30 - 10 h II **Activités :** 9 h - 17 h II **Départ :** 17 h - 18 h

Les bulletins d'inscription et les documents obligatoires sont disponibles sur le site de la Codecom : www.portesdemeuse.fr/vacances-scolaires/

SCANNEZ CE QR CODE POUR ACCÉDER AUX INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat Service Enfance Jeunesse :
03 56 75 98 20 II enfancejeunesse@portesdemeuse.fr

Il existe aussi des centres de loisirs organisés par les partenaires de la Codecom

La Ligue de l'Enseignement de la Meuse

15, Rue Robert Lhuerre BAR-LE-DUC

II ÉCOLE LE BOUCHON-SUR-SAULX

II ÉCOLE HAIRONVILLE

Informations et inscriptions auprès de la Ligue de l'Enseignement :

03 29 79 08 58 II acmpdm.holi-d.fr

A.C. Familles Rurales du Val d'Ornois

II Enfants & Ados II GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

Renseignements et inscriptions exclusivement auprès de A.C. Familles Rurales :

03 29 89 62 90 II familles-rurales-rc@wanadoo.fr

VIVE LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS !

Les Mercredis Récréatifs ont débuté le 2 septembre dernier. Ils prendront fin le 30 juin 2027. Ils sont ouverts aux enfants de 3 à 11 ans. Les périodes sont séparées par les semaines de vacances scolaires. 3 dispositifs accueillent les enfants :

I. RÊVES D'AVENTURES

>> ANCERVILLE

Centre Aventure

Groupe scolaire Les Chevreuils - Rond point Paquet

>> COUSANCES-LES-FORGES

École Les Fusains - 17, Rue André Lebland

II. SAULX GOOD

>> HAIRONVILLE

École - 2, Rue de la Vaux Gérard

>> LE BOUCHON-SUR-SAULX

École Les P'tits Bouchons - 9, Rue de la Côte d'Ermont

III. AU CHÂTEAU DES ENFANTS

>> GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

École La Petite Meusienne - 7, Rue du panorama à Gondrecourt-le-Château

5 FORMULES SONT PROPOSÉES AUX FAMILLES

1. **Matin :** accueil échelonné de 7 h 30 à 10 h ; activités de 9 h à 12 h.
2. **Matin + repas :** accueil échelonné de 7 h 30 à 10 h ; activités de 9 h à 12 h ; repas de 12 h à 13 h. ; Départ échelonné de 13 h à 13 h 30.
3. **Repas + après-midi :** accueil à 12 h ; repas de 12 h à 13 h ; activités de 13 h 30 à 17 h ; départ échelonné de 17 h à 18 h 30.
4. **Après-midi :** accueil échelonné de 13 h à 13 h 30 ; activités de 13 h 30 à 17 h ; départ échelonné de 17 h à 18 h 30.
5. **Journée complète avec repas :** accueil échelonné de 7 h 30 à 10 h ; activités de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; repas de 12 h à 13 h ; départ échelonné de 17 h à 18 h 30.

LES ACCUEILS FERMERONT À 17 H 30 LES MERCREDIS SUIVANTS :

Le 23 septembre 2026 ; le 25 novembre 2026 ; le 3 février 2027 ; le 31 mars 2027 ; le 16 juin 2027.

TARIFS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

Journée avec repas : de 11 € à 13 €

Demi-journée avec repas : de 9 € à 11 €

Demi-journée : de 7 € à 9 €

Journée enfant hors Codecom : de 13 € à 15 €

Les aides CAF et autres attestations sont à présenter lors de l'inscription.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat Service Enfance Jeunesse :

03 56 75 98 20 @ enfancejeunesse@portesdemeuse.fr

Clôture des inscriptions le lundi à 10 h pour le mercredi suivant.

INSCRIPTIONS : SUIVEZ LE MODE D'EMPLOI

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial (CAF uniquement). Il est très facile de s'inscrire en consultant le site internet des Portes de Meuse. Les bulletins d'inscription peuvent aussi être téléchargés. Il faut ensuite retourner les documents complétés et signés au siège de la Communauté de communes, 1, rue de l'Abbaye – Écurey, 55290 Montiers-sur-Saulx.

Vous pouvez aussi les envoyer par mail à l'adresse : **enfancejeunesse@portesdemeuse.fr**

SCANNEZ CE QR CODE POUR ACCÉDER AUX INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

TRAVAUX :
UN ÉTÉ BIEN REMPLI POUR LA CODECOM

« L'été est le moment propice pour mettre en œuvre les différents travaux prévus dans les écoles et les cantines. Ainsi de nombreux travaux de peinture et d'aménagement ont été réalisés en juillet-août et j'en profite pour remercier les entreprises et les agents de la Collectivité qui ont participé aux divers chantiers, et ce malgré la canicule ».

Thierry PIROIRD,
Vice-président en charge du Patrimoine Bâti

Cet été, la Codecom des Portes de Meuse a fait réaliser des travaux de peinture dans différentes écoles, crèches et restaurants scolaires :

>> ANCERVILLE :
construction d'un abri de jardin pour l'école les Chevreuils, par l'agent technique Geoffrey HOMA.

>> BRILLON-EN-BARROIS :
construction d'un abri de jardin pour l'école par l'agent technique Geoffrey HOMA.

>> COUSANCES-LES-FORGES :
travaux de peinture extérieure sous le préau de l'école du Petit Poucet par les services techniques de la Codecom : Hervé JABLONSKI, Éric MASSÉNAT et Kylian HOBENICHE.

>> GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU :
travaux de peinture au rez-de-chaussée et au 1er étage du restaurant scolaire par l'entreprise BF Peinture pour 6 199 €.

>> LE BOUCHON-SUR-SAULX :
travaux de peinture extérieure à l'école par les services techniques de la Codecom : Hervé JABLONSKI, Éric MASSÉNAT et Sébastien BERTET du service technique mutualisé.

>> L'ISLE-EN-RIGAULT :
travaux de peinture à l'école et dans la cantine par l'entreprise RST Peinture pour 2 573,45 €.

>> MÉNIL-SUR-SAULX :
travaux de peinture sur le mur extérieur de la crèche par l'agent technique Éric MASSÉNAT.

Travaux de peinture dans le bureau de la directrice et dans le couloir de l'entrée de la crèche, réalisés par RST peinture pour un montant de 3 173 €.

>> STAINVILLE :
travaux d'agencement de la cantine et changement du mobilier pour un montant de 5 500 € par les agents techniques de la Codecom, FM2C et ABI électricité.

Mise en place d'une ventilation double et simple flux dans la cantine et dans deux classes de l'école maternelle, travaux réalisés par l'entreprise Lhéritier pour un montant de 39 160,63 €.

Dans le cadre du PPMS, l'entreprise Euroferm a effectué la pose d'un portail à l'arrière de l'école.

Changement du sol de la salle de motricité par la mairie de Stainville.

>> TRÉVERAY :
travaux de peinture réalisé à l'école par l'entreprise Pozzi, au rdc d'une classe, pour un montant de 8 528,40 €.

>> HOUDELAINCOURT :
rénovation des marches extérieures de la cour de l'école par notre agent technique, Hans DROUIN.

>> HAIRONVILLE :
remplacement de tous les luminaires par des LED par notre agent technique, Geoffrey HOMA.

Le Bouchon-sur-Saulx

Ancerville

Brillon-en-Barrois

Gondrecourt-le-Château

Cousances-les-Forges

Tréveray

Gondrecourt-le-Château

VINCENT LHOTTE : « LES COMMUNES N'ONT QUE DES AVANTAGES »

Âgé de 61 ans, Vincent LHOTTE est responsable du Service technique mutualisé. Il a travaillé dans le privé, puis au sein du Département de la Meuse, un double parcours qui lui a donné une expérience utile. Il gère le service, ses hommes, les missions, mais il est aussi le premier et le meilleur ambassadeur du dispositif auprès des communes. Il n'hésite pas à rencontrer les élus ou encore à intervenir devant les conseils municipaux pour présenter les avantages d'une adhésion au Service technique mutualisé. Il le répète à l'envi : « les communes n'ont que des avantages à gagner avec ce service ».

« Créé en 2023, le Service technique mutualisé de la Codecom permet de mettre des agents et du matériel à la disposition des communes intéressées, afin de gérer leurs espaces verts, leurs voiries et leurs bâtiments. Une convention signée par les deux parties définit les conditions, notamment financières, de fonctionnement du service.

La mutualisation concerne également les secrétaires de Mairie, qui peuvent bénéficier de formations et d'informations lors de réunions consacrées à leurs missions courantes (urbanisme, comptabilité, sécurité...) ».

Bernard HENRIONNET,
Vice-président en charge de la mutualisation, des relations avec les communes et de la mobilité.

LE SERVICE TECHNIQUE MUTUALISÉ RÉACTIVITÉ, POLYVALENCE ET ÉCONOMIES POUR LES PETITES COMMUNES

Déclinaison du Schéma de mutualisation intercommunal, le service technique mutualisé date de 2023. C'est un dispositif simple qui permet des actions de mutualisation entre la Codecom et les communes du territoire. Il n'est jamais question de se substituer au secteur privé. Le service se cantonne à des tâches qui restent du ressort des employés communaux.

Composé de 3 agents permanents, il est coordonné par l'intercommunalité. Il est mis à la disposition des communes qui en font la demande auprès de Vincent LHOTTE. Plusieurs communes ont déjà signé la convention qui leur permet de bénéficier des avantages du service : Fouchères-aux-Bois, Savonnières-en-Perthois, Morley, Dammarie-sur-Saulx, Ménil-sur-Saulx, Hévilliers, Villers-le-Sec et L'Isle-en-Rigault, ainsi que le Syndicat des Eaux Sud-Meuse à Lavincourt. D'autres communes ont entamé des démarches en ce sens.

PAS DE GESTION RH POUR LES COMMUNES

Tous les partenaires du dispositif ont bien compris les avantages de ce service technique mutualisé, au premier rang desquels le dispositif ne facture aux communes que les heures de travail effectuées. Elles réalisent de véritables économies. On notera aussi que le service est très réactif : pour des travaux urgents, c'est appréciable.

Lorsqu'une convention est mise en place entre la Codecom et une commune, celle-ci précise les tarifs d'intervention du service technique mutualisé.

Le service technique mutualisé peut aussi effectuer ponctuellement du remplacement, lorsque l'agent d'une commune est indisponible par exemple. Les communes adhérentes n'ont pas de gestion du personnel, de formation, etc.

Il est arrivé en 2026 que le service technique mutualisé loue une nacelle ensuite mise à la disposition des communes pour des travaux où un tel engin est ponctuellement nécessaire. En 2027, le service technique mutualisé ajoutera l'arrosage des plantations aux prestations proposées.

PHILIPPE PEULTIER VEUT RENDRE LA MÉTHANISATION PLUS ABORDABLE

Face à la nécessité de réduire notre dépendance aux énergies fossiles, la méthanisation constitue une solution prometteuse, notamment dans les territoires ruraux et agricoles. Encore coûteuse, elle reste toutefois difficilement accessible à certains éleveurs. C'est sur ce constat que Philippe PEULTIER, 68 ans, a fondé Metha Tech, société installée dans la pépinière d'entreprises intercommunale de Gondrecourt-le-Château. L'entreprise développe un procédé innovant de méthanisation, plus simple et moins coûteux, grâce notamment à une réduction du génie civil et de la complexité technique. L'objectif : proposer aux éleveurs disposant d'un gisement une solution performante et plus abordable que les offres actuelles du marché.

06 52 15 10 09
peultier 121@hotmail.com

LOGAN VALENZISI A FIER ALU

Même s'il travaille aussi l'acier, Logan VALENZISI a résolument orienté son activité vers le travail de l'aluminium. Ainsi, à Cousances-les-Forges, le jeune homme âgé aujourd'hui de 24 ans a créé Alu Design pour mettre ses compétences au service de prestations autour de ce matériau.

Ce chaudronnier fabrique des portails, des garde-corps, des escaliers, des pergolas, des carports, des volets, des portes de garage, etc. Son parcours explique ce savoir-faire : originaire de Cousances-les-Forges, il a passé un CAP en chaudronnerie industrielle à Bar-le-Duc, avant un bac en chaudronnerie qui précédait une mention complémentaire en soudure.

C'est peut-être la soudure, justement, qui le différencie des offres du marché local avec des compétences en alu soudé ; Logan compte sur cette particularité pour développer son activité.

06 95 18 13 70
aludesign52@gmail.com

RITUEL LUMEA : « JE VOULAIS FAIRE DU BIEN »

À Cousances-les-Forges, Lili-Rose ALLARD a créé Rituel Luméa autour d'une conviction : proposer des soins personnalisés, fondés sur l'écoute et le bien-être. Formée à Marseille à la méthode brésilienne Renata França, dont elle compte parmi les rares diplômées de la région, elle pratique notamment le drainage lymphatique et le remodelage. Chaque séance est adaptée aux attentes et aux besoins de la personne accueillie, dans un espace pensé comme une parenthèse à part. Lili-Rose développe également sa présence sur les réseaux sociaux, notamment Instagram, et propose la réservation de ses séances en ligne.

06 95 03 62 19
rituel_lumea

CREAMANDINE : LA GRAVURE, MAIS PAS SEULEMENT

Depuis l'enfance, Amandine QUATREVAUX évolue dans l'univers de la création artistique. Passionnée de loisirs créatifs, elle en a fait son métier à plein temps début 2024, à Cousances-les-Forges.

Sa spécialité est la gravure, principalement sur bois, mais aussi sur métal et verre. Ses premiers investissements dans des machines laser ont rapidement porté leurs fruits, la qualité de ses réalisations suscitant une demande croissante.

Amandine travaille pour les particuliers, notamment pour des décorations de chambres d'enfant ou de tables de mariage, mais aussi pour les entreprises à la recherche de goodies originaux. La personnalisation est sa marque de fabrique.

Elle associe également la peinture à la gravure, réalise des assemblages en bois et des créations en fleurs séchées. Ses réalisations sont visibles sur les réseaux sociaux.

07 86 53 62 77
CréAmandine

RÉNOVATION :
LA CODECOM, ACTEUR MAJEUR DE LA FORMATION

Consciente des enjeux fondamentaux liés à la formation, la Codecom des Portes de Meuse s'engage et favorise toutes les initiatives en faveur de la montée en compétence. Dans ce registre, l'Abbaye d'Ecurey, avec sa plateforme de formation, offre un formidable écrin.

En septembre dernier, sur le site de l'Abbaye d'Ecurey, Envirobat Grand Est a animé une Commission consacrée à l'adaptation des formations du BTP face aux risques climatiques.

EXCELLER DANS LA RÉNOVATION DU BÂTI ANCIEN

En septembre dernier, 11 professionnels du bâtiment ont suivi, à l'Abbaye d'Ecurey, une formation consacrée à la rénovation du bâti ancien et aux matériaux d'isolation. Encadrés par une animatrice d'Envirobat et un formateur, les stagiaires ont découvert le fonctionnement spécifique des parois anciennes, souvent constituées de matériaux biosourcés ou géosourcés. Une rénovation mal adaptée peut en effet fragiliser le bâti et nuire au confort des occupants. La formation a présenté les techniques et matériaux respectueux de ces constructions. Des ateliers sur maquettes grandeur nature ont permis de tester différentes solutions d'isolation et d'en mesurer l'efficacité ou les effets indésirables.

« Des agents dévoués et motivés que je rencontre assez souvent et qui font tout ce qu'ils peuvent pour aider les entreprises à s'installer localement, pour les aider, les soutenir dans leurs projets et les accompagner sur les différents dispositifs d'aides dont elles peuvent bénéficier. Notre objectif est de développer, dynamiser et aider localement les entreprises pour le bien de tous les habitants des communes des Portes de Meuse ».

Christophe COLLIN, Vice-président
en charge du développement économique

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE : LA RÈGLE DE 3

L'École Intercommunale de Musique (EIM) est présente sur 3 sites : Gondrecourt-le-Château, Montiers-sur-Saulx et Cousances-les-Forges. Les formations ont repris, elles sont nombreuses, de qualité et concernent aussi bien les adultes que les enfants.

LES TARIFS MENSUELS

Individuel - enfants : 30 € ; adultes : 45 €
Ateliers - enfants : 25 € ; adultes : 30 €
Orchestre - enfants : 25 € ; adultes : 30 €
Éveil musical - enfants : 20 €
Découverte - enfants : 35 €
Chorale - enfants : 20 € ; adultes : 25 €
Batucada - enfants : 20 € ; adultes : 25 €
Formation complète - enfants : 45 € ; adultes : 55 €
Formation complète + 1 instrument - enfants : 45 € ; adultes : 55 €
Formation complète + 2 instrument - enfants : 70 € ; adultes : 85 €
Chant - enfants : 35 € ; adultes : 45 €
2 ateliers - enfants : 35 € ; adultes : 45 €
>> Des aides peuvent être accordées en fonction du quotient familial.

« L'École Intercommunale de Musique fait vivre la pratique musicale sur tout notre territoire, depuis ses 3 sites de Cousances-les-Forges, Gondrecourt-le-Château et Montiers-sur-Saulx, où près de 200 élèves apprennent auprès d'une dizaine d'enseignants. Nous travaillons aujourd'hui à consolider durablement ce beau projet, pour qu'il continue de rayonner sur les Portes de Meuse ».

Fabrice PETERMANN,
Vice-président en charge de la communication et de la culture

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE :
Coordinatrice pédagogique : Géraldine JAMES – g.rocherjames@portesdemeuse.fr
Développeur culturel : Mathieu LAURENT – m.laurent@portesdemeuse.fr
Responsable du service culture : Michaël COCCIOLO – m.cocciolo@portesdemeuse.fr

ORCHESTRE ÉPHÉMÈRE : LE RETOUR TANT ATTENDU

Pour poursuivre l'expérience collective de « La Main Verte », spectacle musical qui a réuni 18 élèves et 5 professeurs autour d'une œuvre de Julien JOUBERT, l'EIM propose à nouveau de créer un Orchestre éphémère pour cette nouvelle saison.

Tous les élèves de l'école de musique sont invités à se réunir autour de l'œuvre « Pop Concerto » de Hellbach. Les professeurs de musique accompagnent les élèves lors de 5 répétitions et de 3 concerts de décembre 2026 à juin 2027. Jouer ensemble, créer une dynamique musicale et prendre du plaisir dans un apprentissage collectif de la musique motivent la création de ce projet.

L'Orchestre éphémère devient un moment privilégié de partage de la musique entre les élèves qui pratiquent différents instruments. Venez les rejoindre pour cette nouvelle aventure musicale à partager !

Gymnase intercommunal d'Haironville

GYMNASES : À LA BONNE HEURE !

La Codecom gère les plannings d'utilisation de 3 gymnases intercommunaux.

- >> **Ancerville :** rue Jean Bourgeois
- >> **Haironville :** 1 Chemin de Sommelonne
- >> **Montiers-sur-Saulx :** 23 Rue Basse

Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, d'utilisation et pour réserver un créneau (sous réserve de disponibilité)

Contactez le Service Sport de la Communauté de Communes
Julien BAUDINO
j.baudino@portesdemeuse.fr
03 56 75 98 01

« Chaque habitant doit pouvoir accéder à la pratique sportive. C'est la raison pour laquelle la Communauté de communes des Portes de Meuse accompagne les associations sportives au travers de différentes actions telles que la mise à disposition d'équipements sportifs, une aide aux nouveaux licenciés mineurs ainsi qu'en subventionnant des projets sportifs chaque année ».

François-Xavier CARRÉ,
Vice-président en charge du tourisme, du numérique et du sport

DES CLÉS ÉLECTRONIQUES POUR DAVANTAGE DE SÉCURITÉ ET UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ

Un système de contrôle des accès des gymnases a été mis en place en 2025. Le dispositif prend la forme de clés électroniques. Ces clés sont remises à deux représentants de chaque association utilisatrice : président et entraîneur par exemple.

Chaque clé remise est programmée en fonction des créneaux de l'association concernée. Par exemple, si le gymnase est réservé à une association le lundi de 19h à 20h, celle-ci pourra accéder aux installations une demi-heure avant l'heure prévue et jusqu'à une demi-heure après l'heure limite. En dehors de cette plage horaire, l'association n'aura pas accès au gymnase.

Ce dispositif permet de contrôler les accès aux installations et de sécuriser les locaux de stockage de chaque association. La Codecom, qui est responsable des gymnases intercommunaux, sait ainsi qui est dans le gymnase et à quelle heure.

Techniquement, le système fonctionne en communiquant avec des réseaux sans-fil (Wifi). En cas de dysfonctionnement, les utilisateurs doivent contacter les services de la Codecom sur un numéro d'astreinte qui varie en fonction des horaires.

Gymnase intercommunal d'Haironville

PROPRETÉ ET VIVRE ENSEMBLE

Les gymnases de la Codecom sont des équipements partagés ; il y a certes un agent d'entretien, qui répartit 25 heures de travail sur deux sites. Mais il ne peut cependant pas être partout et tout le temps disponible. Les adhérents des associations utilisatrices sont sensibilisés à une intelligente répartition des tâches. Ils ont à leur disposition des balais, des seaux et des serpillières pour offrir aux autres utilisateurs un accès serein aux locaux et en bénéficier en retour. Quand le savoir-vivre est partagé, tout le monde en tire profit.

Le club de football AS Treveray qui évolue en Régional 3

« Le tissu associatif est une richesse pour notre territoire : sport, culture, animation locale... les évènements des associations du territoire contribuent au « bien-être » de nos habitants au quotidien. Nous souhaitons continuer d'accompagner cet engagement avec exigence, en soutenant en priorité les structures organisées et porteuses de projets clairs ».

Fabrice PETERMANN,
Vice-président en charge de la communication et de la culture

ASSOCIATIONS : LES DEMANDES DE SUBVENTIONS DÉBUTENT MI-NOVEMBRE

La phase de collecte des demandes de subvention des associations débute mi-novembre. Les associations intéressées devront répondre avant le 30 janvier 2027.

Les dossiers à renseigner seront disponibles sur le site Internet de la Codecom : www.portesdemeuse.fr. Ils seront aussi adressés par mail aux associations référencées. Les associations trouveront également l'information sur la page Facebook de la Communauté de communes.

Deux conditions préalables doivent être satisfaites pour valider un dossier : il faut que l'association soit domiciliée sur le territoire des Portes de Meuse et qu'elle soit affiliée à au moins une fédération officielle de la discipline qu'elle propose.

Club de l'ABCK d'Ancerville qui évolue au niveau international

POUR TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

UN COUP DE POUCE POUR LES NOUVEAUX LICENCIÉS MINEURS

La Communauté de communes des Portes de Meuse a décidé de favoriser l'engagement de nouveaux licenciés mineurs avec une aide de 15 € par licence. Elle n'est valable que pour les nouveaux licenciés de moins de 18 ans.

Écuries de Jeand'Heurs

VALORISATION DES DÉCHETS : LA MAIN DANS LE SAC… NOIR

Depuis 2023, les consignes de tri ont été rappelées aux équipes de collecte afin d'améliorer la qualité du tri réalisé par les usagers. Les habitants du territoire ont ainsi pu constater ces derniers mois que les ripeurs vérifient ponctuellement le contenu des poubelles en porte à porte. Il ne s'agit évidemment pas d'ouvrir systématiquement les sacs, mais d'intervenir lorsque des indices évidents apparaissent : bruits de verre dans un sac noir, poubelle anormalement légère laissant supposer la présence de cartons, ou tout autre signe de mauvais tri. Dans ces cas précis, une vérification peut être effectuée et, si des matières recyclables se trouvent dans le sac noir, la collecte est refusée.

Les règles appliquées restent strictement les mêmes qu'à l'origine : quantité et qualité du tri doivent être au rendez-vous. Lorsque les déchets recyclables sont correctement déposés en point d'apport volontaire, le volume du sac noir diminue naturellement.

GLOBALEMENT, LES HABITANTS DES PORTES DE MEUSE RESPECTENT LES CONSIGNES DE TRI, MAIS ON PEUT ENCORE S'AMÉLIORER !

Les professionnels le rappellent : tout déchet recyclable jeté dans le sac noir est un déchet perdu pour la valorisation. C'est un gâchis écologique, mais aussi économique. À terme, ce manque de tri pourrait peser sur les coûts de traitement et donc sur la facturation.

La Codecom des Portes de Meuse parvient néanmoins à maintenir des coûts maîtrisés pour la collecte et la valorisation. La redevance n'a pas augmenté depuis plusieurs années, grâce à des choix assumés par les élus, intégrant pleinement un objectif écologique exigeant et durable.

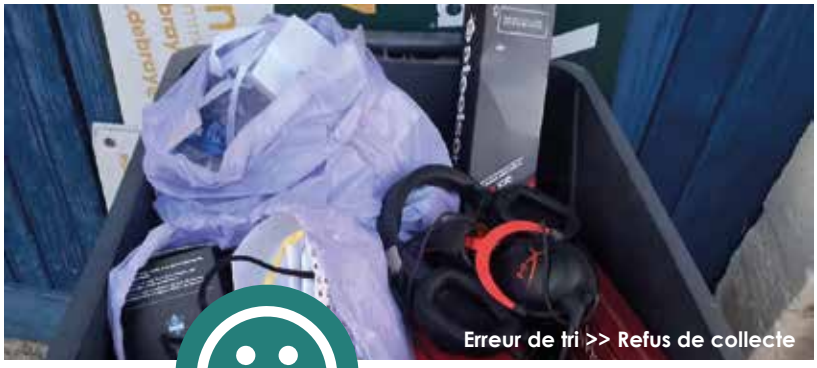

Erreur de tri >> Refus de collecte

Bacs cassés >> Bacs non collectables

« Trier son sac noir, c'est agir pour notre environnement. Le verre, les emballages, les papiers, les cartonnettes et les biodéchets ne doivent pas finir dans le sac noir. Chaque déchet bien trié peut être recyclé ou valorisé ».

Philippe MALAIZE,

Vice-président en charge de l'Environnement et de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

LE TRI MODE D'EMPLOI

Les déchets valorisables sont à mettre :

Conteneurs jaunes :
Emballages plastiques, aluminium et acier.

Conteneurs bleus :
Papiers et cartonnettes de 50x50cm maximum.

Conteneurs verts :
Emballages en verre.

Composteurs :
Déchets verts et de cuisine.

En déchetterie :
Gros déchets (mobilier, électronique, cartons bruns, etc.).

Le reste va dans le sac noir, qui peut être déposé au sol sans conteneur. Tant qu'il n'est pas collecté, il reste sous la responsabilité de l'usager : s'il se déchire, c'est à lui de ramasser. Le sac doit donc être étanche et fermé. Un conteneur en bon état est collecté ; s'il est endommagé, les ripeurs ne peuvent pas intervenir et la collecte est impossible.

Tous les détails sur le ramassage et le tri des déchets sont disponibles sur le site de la Communauté de communes

www.portesdemeuse.fr

À VOS AGENDAS !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS INTERCOMMUNALES

>> 5 AU 18 NOVEMBRE

Exposition (Laurent DURIEUX)

MÉDIATHÈQUE DE GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

Libre et gratuit

Médiation et ateliers

>> 6 NOVEMBRE À PARTIR DE 17H

Tomme, Tomme, qui est là ?!

Lancement des fromages à l'ortie de l'Abbaye d'Ecurey

ABBAYE D'ECUREY

Libre et gratuit

Dégustation en présence du producteur

>> 7 NOVEMBRE 10H - 12H / 13H30 - 16H

Atelier photo

ABBAYE D'ECUREY

Gratuit sur inscription

Initiation à la photographie

>> 14 NOVEMBRE DE 14H À 16H

Atelier créatif

ABBAYE D'ECUREY

Gratuit sur inscription

Thème à préciser

>> 20 NOVEMBRE À PARTIR DE 19H

Le Beaujolais c'est pas nouveau !

ABBAYE D'ECUREY

Payant sur inscription

Découvrez le Domaine de la Grosse Pierre (Beaujolais)

>> 12 DÉCEMBRE DE 17H À 22H

Marché de Noël

ABBAYE D'ECUREY

Libre et gratuit

Marché et animations familiales

>> 13 DÉCEMBRE 16H30

Saint Nicolas intercommunale

HAIRONVILLE

Libre et gratuit

Spectacle participatif

>> 18 DÉCEMBRE À 18H

Concert des Rois Mages

ABBAYE D'ECUREY (AUDITORIUM)

Libre et gratuit

Elèves et professeurs de l'EIM

>> FÉVRIER

Résidence musicale

ABBAYE D'ECUREY

Libre et gratuit

Duo Raskovnik (sortie de résidence)

>> 3 FÉVRIER DE 14H À 18H30

Récré de l'Abbaye

ABBAYE D'ECUREY

Libre et gratuit

Animation parent-enfant sur le thème de l'Espace

>> DU 8 AU 13 FÉVRIER

POEMA (Pierre SOLETTI)

BIBLIOTHÈQUES DE GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU / RUPT-AUX-NONAINS / SOMMELONNE

Libre et gratuit

Ateliers d'écriture « La joie de créer »

Exposition

>> 24 FÉVRIER DE 14H À 18H30

Récré de l'Abbaye

ABBAYE D'ECUREY

Libre et gratuit

Animation parent-enfant sur le thème de l'Espace

AGENDA

de l'Abbaye d'Ecurey disponible en ligne pour plus d'informations :

@ abbayedecurey.fr

abbayedecurey

abbayedecurey

PENSEZ À RENSEIGNER VOS ÉVÉNEMENTS DANS NOTRE APPLICATION « INTRAMUROS », C'EST SIMPLE ET GRATUIT, PLUS D'INFORMATIONS EN SCANNANT CE QR CODE :